

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT MARTIN DE HINX, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexandre LAPÈGUE, Président.

**Étaient présents** : Mmes et MM. GIBARU Laëtitia, MAISONNAVE Régine, GUIOSE Marie Danièle, GARAT Elodie, FRAMPIER Benoit, CARCEL Michel, CARRERE Isabelle, GARDERA Hubert, HIQUET Josiane, DELOS Laurent, GAUYAT Jean-Claude, GLERE Béatrice

**Étaient absents excusés** : VAN PEVENAGE Virginie (pouvoir à Elodie GARAT), CARCEL Michel (pouvoir à Laetitia GIBARU), DE MARTIN DE VIVIES Arnaud, LAPEGUE Alexandre

Nombre de membres afférents au Conseil d'administration : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation : 14/04/2026

Date d'affichage : 14/04/2026

Secrétaire de séance : Elodie GARAT

Délibération n° 2026\_04\_17\_D4

**OBJET** : FINANCES LOCALES : Vote des subventions 2026- CCAS.

Après proposition de Madame la Vice-Présidente,

**Le conseil d'administration, après avoir délibéré, approuve cette proposition, par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION.**

- Les restaurants du cœur 150.00 €
- Le secours catholique 100.00 €

Le montant global des subventions s'élève à la somme de 250,00 €. Cette somme sera prévue au budget 2026, à l'article budgétaire 65748 (Subv. Asso.) : 250,00 €.

**Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme.**

*La Vice-Présidente,*

  
Laëtitia GIBARU

*Le Secrétaire de séance,*

  
Elodie GARAT